

Extrait du Association de Recherches et d'Etudes de Valenton

<http://arev-valenton.fr>

15 février 1834 : délibération pour recommander une famille de manouvriers pour le prix Monthion

- VALENTON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI - La vie de la commune aux siècles derniers -
Date de mise en ligne : mercredi 19 aot 2009

Association de Recherches et d'Etudes de Valenton

Où l'on voit une famille ouvrière de 8 enfants accueillir, nourrir et élever une jeune orpheline.

Délibération

15 février 1834

Pour recommander lesdits Mercier pour le prix Monthion [1]

Le conseil municipal de Valenton réuni pour sa session ordinaire du mois de février.

Le Maire a exposé à l'assemblée que pour satisfaire aux vœux que lui ont déjà exprimés plusieurs membres du conseil municipal, il croit devoir rappeler les faits qui **concernent le sieur Nicolas François Mercier et la dame Narcisse Marguerite Chemin son épouse dont la conduite admirable et soutenue depuis treize ans envers une jeune fille qu'ils ont nourrie, élevée et entretenue pendant tout ce temps** semble les rendre dignes de mériter d'être présentés à l'Académie Française pour participer à la distribution du prix Monthion.

Lesdits sieur et dame Mercier sont de **simples manouvriers sans fortune chargés de huit enfants vivants** et la femme est grosse de son neuvième.

Le quatre février 1821, ils prirent comme nourrisson un enfant qui venait de naître, il était du sexe féminin **et son père nommé Keogh marié à la dame Slankat était anglais et habitait alors la ville de Paris**, ils paraissaient être dans l'aisance et payèrent exactement les mois de nourrice jusqu'au commencement de l'année suivante 1822.

A cette époque des revers de fortune les déterminèrent à quitter Paris et à partir pour l'Angleterre.

Ils abandonnèrent leur pauvre enfant et depuis ce temps, les sieur et dame Mercier n'ont jamais pu découvrir où ils s'étaient retirés malgré toutes leurs recherches.

Les époux Mercier, pauvres et n'ayant pour subsister que le travail de leurs mains voyaient chaque année augmenter le nombre de leurs enfants et cependant ils ne voulurent pas abandonner la pauvre orpheline.

Ils redoublèrent de travail, s'imposèrent des privations et parvinrent à l'élever comme leurs autres enfants, c'était pour elle, mêmes soins, même tendresse.

Ils lui ont fait faire la première communion, lui ont fait apprendre à lire, à écrire, à compter et à travailler de l'aiguille.

Cette jeune enfant a trouvé dans ces pauvres ouvriers de véritables parents et s'y est attachée comme si elle était réellement leur fille, et dans l'intérieur de cette famille il est impossible de distinguer l'étrangère, et cependant ils ont huit enfants vivants et ils manquent souvent du nécessaire, et la femme va voir sa famille augmenter d'un nouvel enfant.

Le conseil municipal de Valenton à qui tous ces faits sont parfaitement connus, qui sait que les sieur et dame Mercier sont de bonnes vies et mœurs, qu'ils sont probes, honnêtes et laborieux, qu'ils n'ont aucun bien, et qu'ils ne peuvent

15 février 1834 : délibération pour recommander une famille de manouvriers pour le prix Monthion

subsister eux et leur nombreuse famille que du travail de leurs mains, les recommander avec le plus vif intérêt à l'attention de messieurs les membres de l'Académie Française, dispensateurs des bienfaits de Monsieur De Monthion, les secours qu'ils leur accorderont ne sauraient être mieux placés.

Expédition de la présente délibération sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Corbeil pour recevoir son approbation, et sera ensuite remise à Monsieur Boullenois l'un des membres du conseil municipal qui veut bien se charger de faire toutes les démarches nécessaires pour tâcher de faire réussir la demande que l'assemblée fait en faveur des sieur et dame Mercier.

Fait en séance du conseil municipal à Valenton le dit jour.

[1] Prix De Monthyon : distinction des actes les plus modestes, les plus nobles et les plus généreux de vertus et de charité.